



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE SOCIAL
D'ACTION COMMUNALE**

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

**PRESIDENCE :
Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente**

DELIBERATION N°16

PRESENTS:; Mme Brigitte BILLOT (Vice-Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; M. Jean-Claude PIERRON; M. André BENSACKOUN; Mme Sylvie THUSTRUP

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); Mme Brigitte DEVESA; Mme Elisabeth HUARD; Mme Véronique PAGE; Mme Catherine SILVESTRE; M. Pierre SPANO

POUVOIR(S) : Mme JOISSAINS Sophie (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) Mme DEVESA Brigitte (Pouvoir à Mme Sylvaine DI CARO)

SECRETAIRE : Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

OBJET : DVSA – ANIMATION - FETE DES SENIORS

Pour la 45^{ème} année consécutive, le service Animation Seniors organise la fête des seniors intergénérationnelle. Ainsi, les Séniors peuvent être accompagnés par leur petits enfants. Le Parc Saint-Mitre à Aix-en-Provence a été choisi pour accueillir la manifestation le mercredi 29 mai 2024. Cette année l'organisation sera axée vers le renforcement de la sécurité, et une simplification du service.

A l'occasion de cette traditionnelle fête champêtre, il est de coutume de proposer un repas, un spectacle, une animation dansante, l'intervention de la chorale du CCAS. Aussi, plusieurs propositions et devis ont été reçus.

Le choix du traiteur est Armand traiteur dont voici les propositions avec un délai de 7 jours de rétractation, pour mauvais temps ou covid :

- Armand Traiteur, proposant un repas composé d'une paëlla et pavé framboisine et crème Anglaise (mise en assiette par leur soins, Serveurs en tenue Classique et cuisiniers sur place).

Pour un coût de 22 €, sera proposé à 15 € aux personnes âgées, pour 250 personnes. Le repas facturé à 5500€ (22€ x250= 5500 €) A savoir que le budget repas de 2024 est de 5800€.

- Traiteur NANS propose la paëlla à 25 €/personne (25€ x 250 = 6250 €)

Les personnes âgées ne souhaitant pas prendre le repas pourront apporter leur pique-nique.

Le choix du spectacle s'est porté sur la compagnie Equinoxe proposant une production intitulée « le spectacle les Frenchy's » composée d'un orchestre accompagné de danseurs. Le tarif de la prestation est de 4 100.00 € TTC.

Cette année nous proposons également une animation musicale « accordéon » spécial journée guinguette pour un accueil musical des invités et déambulation du musicien de 10h à 13h entre les tables. Monsieur Yann Vallée, artiste musicien au coût de 330 € a été retenu.

Il est également prévu de mettre à disposition des participants une buvette, dont les tarifs sont les suivants :

- boissons sans alcool : 2 €
- café : 1 €

Des cafés, des glaces en dessert seront offerts aux participants.
Pour information, en 2023 l'organisation de la fête a représenté une dépense de 15000 € pour une recette de 1 950 €.

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Les propositions de Mme DI CARO entendues :

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres :

Considérant l'organisation de la fête des seniors au Parc Saint-Mitre,

DECIDE

➤ **DE FIXER** les tarifs du repas à 15 €, des boissons à 2 € et du café à 1 € pour l'année 2024 jusqu'à une nouvelle délibération

➤ **DE DIRE** que les recettes correspondantes seront inscrites sur la nature 706 rubrique 612 du Budget Principal.

Vote : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 08/04/24

et de la publication le 08/04/24